

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien des Rieux

**De :** > |

**Date :** 01/10/2022 à 11:08

**Pour :** ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

**Copie à :**

M. L            P

Ajout à mes précédentes remarques s'opposant au projet :

Au regard de l'accidentologie de l'éolien, les pales d'une longueur de 60 mètres sont quelquefois projetées à 500 mètres de distance.

Pour des raisons de sécurité les éoliennes E1 et E2 présentent un danger immédiat pour les usagers de la route allant de Bergères Sous Montmirail à Vauchamps.

Ceci est un argument supplémentaire pour fixer mon opposition à ce projet éolien.

Cordialement

P. L.